



- *Moeraske-Walckiers*
- *Hof ter Musschen*
- *Moulin d'Evere et Jardin des Aromatiques*
- *Fournil de l'Hof ter Musschen*
- *Potager biologique du Houtweg*

# L'Echo du Marais

N°102 - Juin 2012 – Périodique trimestriel



<b>EDITORIAL</b> .....	<b>3</b>
PRAS DÉMOGRAPHIQUE : VERS ENCORE MOINS DE NATURE À BRUXELLES ! .....	3
<b>VIE DE LA CEBE</b> .....	<b>4</b>
UNE SOIRÉE AU SILEX DE WOLUWE.....	4
<b>ARTICLES – MINI-DOSSIERS</b> .....	<b>5</b>
QUELQUES MOTS D'INTRODUCTION.....	5
PRAS DÉMOGRAPHIQUE / CLASH DÉMOCRATIQUE .....	6
TOUT LE MONDE AIME LE HEYSEL.....	8
22 MAI 2012, JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ ! .....	9
GARE DE SCHAERBEEK-JOSAPHAT : LE PRINTEMPS SILENCIEUX.....	9
TELLES QUELLES.....	13
AIMER LA NATURE... AVEC DES RÉSERVES ? .....	14
<b>NOS SITES</b> .....	<b>16</b>
LE PRAS DÉMOGRAPHIQUE : MENACE POTENTIELLE SUR LES ZONES VERTES DE HAUTE VALEUR BIOLOGIQUE, DONT LE WALCKIERS.....	16
<b>OBSERVATIONS</b> .....	<b>18</b>
VISITE GUIDÉE DE MAI : TROIS CHAMPIGNONS PRINTANIERIS AU MOERASKE .....	18
ARCHIEARIS PARTHENIAS IN HET WALCKIERS / AU WALCKIERS .....	20
UNE GRANDE TORTUE AU MOERASKE ET À L'HOF TER MUSSCHEN.....	20
UN SPHINX DU PEUPLIER À L'HOF TER MUSSCHEN .....	21
<b>ACTIONS</b> .....	<b>22</b>
UN HÔTEL « CINQ ÉTOILES » AU JARDIN DU MOULIN.....	22
OPÉRATION CHLOROPHYLLE.....	22
UNE JOURNÉE DE TRAVAIL AU BÉNÉFICE DE LA NATURE.....	23
<b>PRODUITS &amp; PUBLICATIONS</b> .....	<b>24</b>
<b>AGENDA</b> .....	<b>25</b>
VISITES - ANIMATIONS - GESTION.....	25
ENVIE DE SORTIES ? QUELQUES RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER ! ..	26
ILLUSTRATION MANQUANTE DANS NOTRE NUMÉRO DE EDM N°101 .....	26
COTISATIONS ET DONNS .....	27
DATES.....	28



## CEBE asbl – MOB vzw

Rue Mosselmansstraat 44

1140 Evere

02 / 242 50 43

N° d'entreprise : 0438798306

[info@cebe.be](mailto:info@cebe.be) <http://www.cebe.be>

Compte bancaire (IBAN) : BE 56-2100-3244-0488 (cotisations & dons)

BE 19-0015-1170-7412 (autres paiements)

(BIC Bénéficiaire : GEBA BE BB)



## Visites



### **Guidées, libres, sur demande**

#### **Moeraske**

#### **Hof ter Musschen**

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

[christianrombaux@skynet.be](mailto:christianrombaux@skynet.be)

Visites mensuelles : gratuites (cf. dernière page).

Visites sur demande : payantes (20 personnes max).

### **Scolaires**

#### **Moeraske**

#### **Hof ter Musschen**

Anne-Marie Dekeyser-Paelinck

02 / 215 00 23 (avant 19 h 30)

[eranth55@yahoo.fr](mailto:eranth55@yahoo.fr)

Des initiations à la nature, pour les écoles, sont organisées en semaine (€ 1 par enfant).



## Activités - Gestion



#### **Moeraske**

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

[christianrombaux@skynet.be](mailto:christianrombaux@skynet.be)

#### **Hof ter Musschen**

Michel Moreels

02 / 460 38 54

[Michel.MOREELS@spw.wallonie.be](mailto:Michel.MOREELS@spw.wallonie.be)

#### **Moulin d'Evere**

Alain Doornaert

02 / 256 05 39

[alain@cebe.be](mailto:alain@cebe.be)

#### **Potager biologique**

Michel Moreels

02 / 460 38 54

[Michel.MOREELS@spw.wallonie.be](mailto:Michel.MOREELS@spw.wallonie.be)

#### **Jardin des Aromatiques**

Michel Moreels

02 / 460 38 54

[Michel.MOREELS@spw.wallonie.be](mailto:Michel.MOREELS@spw.wallonie.be)

#### **Apiculture**

Frank Dupont

0479 / 741 693

#### **Fournil de l'Hof ter Musschen**

David Waiengnier

02 / 216 38 32 (soir)

[fournil@cebe.be](mailto:fournil@cebe.be)

#### **Trésorier ASBL**

Patrick Vanden Borre

0477 / 70 93 05

[pat.vandenborre@skynet.be](mailto:pat.vandenborre@skynet.be)

#### **Secrétaire ASBL**

Jean-Philippe Coppée

02 / 242 30 85 (soir)

[info@cebe.be](mailto:info@cebe.be)

La CEBE tient à remercier Madame la Ministre de l'Environnement, Evelyne Huytebroeck, les Collèges des Bourgmestre et Echevins d'Evere, de Schaerbeek et de Woluwe-Saint-Lambert pour les subsides qu'ils nous ont attribués en 2011.

Avec l'aide de la **Région de Bruxelles-Capitale**.





# Editorial

## **PRAS démographique : vers encore moins de nature à Bruxelles !**

*Par Michel Moreels*

Cela faisait longtemps qu'on en parlait. Longtemps que le monde associatif cherchait à se positionner à son propos par les bribes d'informations qu'il en apprenait. Le PRAS « démographique », le projet de modification du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS), concocté principalement par le Ministre-Président en charge de l'aménagement du territoire, Charles Picqué, vient d'être rendu public et est soumis à enquête publique du 15 mai au 13 juillet 2012.

Ceci est évidemment capital, car rappelons-le, le PRAS se situe au sommet de la hiérarchie des plans réglementaires en matière d'aménagement du territoire et détermine l'affectation générale des différentes zones du territoire de la Région. Le texte présenté est... colossal puisque l'arrêté pèse pas moins de 210 pages, le résumé non technique 58 pages et le rapport sur les incidences environnementales 1021 pages !

Devant cette ampleur, vous comprendrez, qu'à l'heure de finaliser ce bulletin, il ne nous est pas encore possible de vous en soumettre une analyse complète. Nous vous proposons dès lors de prendre connaissance de trois articles réalisés par Inter-Environnement Bruxelles, antérieurement à la sortie « officielle » de ce projet, qui résumant -et nous les partageons !- les premières craintes et critiques du monde associatif à l'égard de ce nouveau plan.

Pour notre part, nous avons quand même déjà pu découvrir que, par le biais d'une réécriture des prescriptions s'appliquant aux Zones Vertes de Haute Valeur Biologique (voir p.16), le Gouvernement régional se propose de rendre possible l'installation d'aires de jeux dans celles-ci, solutionnant par-là même le dossier Walckiers qui restait bloqué... notamment sur cette question.

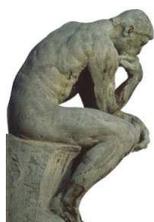
Se seraient-ils inspirés de Rome et des pratiques du « Condottiere Berlusconi » ? La question peut être posée alors que nos décideurs régionaux donnent l'impression de créer un arrêté « bunga bunga » (à savoir un texte légal qui justifie à posteriori une pratique qui ne l'était pas).

Cela fait des années que la CEBE répète à l'IBGE (Bruxelles-Environnement) et au cabinet de la Ministre de l'Environnement que, **selon le PRAS actuel, ce type d'aménagement n'est pas possible au Walckiers**. Qu'à cela ne tienne, en déni du Droit, ceux-ci ont continué à élaborer leur projet -il y a ici un coût en argent et en énergie !- espérant sans doute que notre association cède. Puis devant cette opposition, on nous a taxés d'intégristes mais en se gardant bien de risquer de « vider » la question en justice... preuve que nous avons sans doute raison ! Dès lors, si le PRAS actuel ne le permet pas, quoi de plus facile **que de modifier ce PRAS en PRAS démographique**, plutôt que d'essayer d'adapter son projet en respectant la biodiversité du Walckiers !

Pire, cette modification des règles ne toucherait évidemment pas que le Walckiers, elle concernerait toutes les Zones Vertes de Haute Valeur Biologique reprises au PRAS et constituerait pour celles-ci un péril réel inacceptable aux yeux des défenseurs d'un environnement naturel de qualité. Demain, si ces dispositions sont acceptées, les derniers coins de nature de qualité, ces lieux où la Nature vaut aussi pour elle-même et pas que comme décor des activités humaines, pourraient être grevés d'aménagements récréatifs qui en réduiraient la superficie et l'intérêt.

Répétons-le : nous n'opposons pas « Nature » et « Humains », mais nous sommes convaincus que la Nature qui est la plus nécessaire à l'Homme est la Nature « sauvage » et que malheureusement, jusqu'à présent, cette dernière est systématiquement sacrifiée à d'autres intérêts.

Nous espérons que nos décideurs « retombent », enfin, les pieds sur terre. Qu'ils se rendent compte de l'énormité de ce qu'ils sont prêts à accepter et de l'impact extrêmement négatif que cela aurait sur la préservation de la Nature dans notre Région et qu'ils rejettent cette disposition. **Ceux qui appuieraient ce texte porteront, en tous cas, une responsabilité écrasante dans la perte de nature que cela impliquerait immanquablement pour Bruxelles !**



***Quand les dégoûtés seront partis, il ne restera plus que les dégoûtants.***

*Paul Vanden Boeynants (Homme politique belge, 1919-2001)*



# Vie de la CEBE

## Une soirée au Silex de Woluwe

Par André Cosy et Jean-Philippe Coppée

Le Silex est une ASBL fondée en 1974 comptant aujourd'hui 350 personnes en situation de handicap mental ou non. La maison, située rue Voot à Woluwe-Saint-Lambert, est largement ouverte à tous du lundi au vendredi, un bar y est accessible pour prendre un verre, bavarder, jouer et participer à de nombreuses activités.

Outre le personnel de l'institution, une nébuleuse de bénévoles donne de son temps afin que le Silex puisse continuer à offrir un panel d'activités diverses.

Parmi celles-ci, trois bénévoles de Natagora-Bruxelles assurent, depuis quelques années, une animation « nature » à raison de quelques soirées par an.

Comme le thème de 2012 est l'environnement communal de Woluwe-Saint-Lambert, Jan Terlinck de Natagora prend l'initiative de contacter la CEBE afin de voir si nous ne pouvions pas animer la soirée d'avril consacrée à l'Hof ter Musschen. La mission est simple : présenter l'Hof ter Musschen !

Simple peut-être mais pour nous, le défi à relever est de taille. Evidemment, nous connaissons bien l'Hof ter Musschen, nous pouvons guider sans aucun problème et nous avons déjà fait maints et maints exposés mais ici le public est différent. Comment l'approcher? Comment faire passer le message ?

Un midi, autour d'un verre, nous rencontrons Jan à la « Mort Subite ». Pour lui, c'est effectivement très simple. On fait comme avec un autre public. Il a l'habitude de fonctionner avec 3 intervenants, Julie, Jean-Pierre et lui-même, chacun faisant un court exposé afin de « remplir » l'heure et demie que dure l'animation.

Seul bémol, nous ne pourrions être que deux de la CEBE. En effet, pour des questions d'organisation, seuls 4 extérieurs maximum peuvent être accueillis. Afin d'assurer la continuité, Julie et Jan seront présents car les participants à la soirée les connaissent bien. Pour cette soirée, notre « délégation » se résumera donc à sa plus simple expression, à savoir vos deux serveurs André et Jean-Philippe !

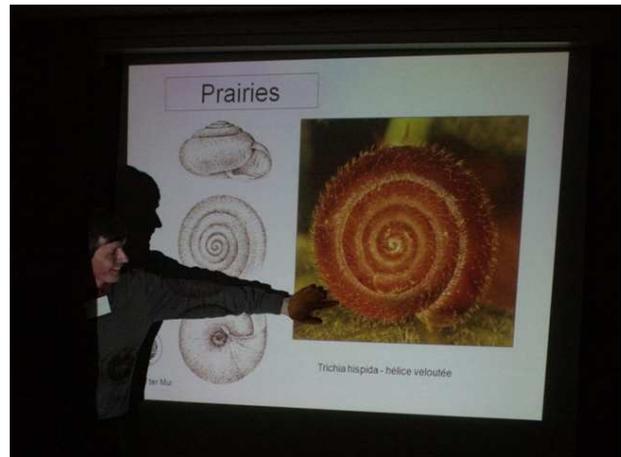
Nous vous faisons grâce du travail de préparation qui nous prit des heures et des heures. Jan nous avait dit : « Privilégiez les photos ! Le texte passe mal ». Nous avons donc préparé une centaine de diapositives Powerpoint. Que des photos et quelques titres... mais qu'il faudra pouvoir expliquer et rendre attrayants.

Et puis vint le grand soir. Cela débuta par un apéro au bar et un repas pris en compagnie des participants. On fait connaissance, on discute et pour autant que cela fut nécessaire, la glace se brise. Un copieux américain, frites, salade de première qualité nous fut servi par l'équipe d'encadrement. D'après Jan, le repas prend un peu plus de temps que d'habitude...

Vingt heures, au « travail » ! : début de la séance vidéo, une trentaine de personnes participent à la présentation : historique de la « ferme aux moineaux », du fournil et présentation de la flore et faune de notre site avec, entre autre, son « escargot à poil » qui fit bien rire l'assemblée...

Petit-à-petit l'appréhension du départ s'estompe, bénévoles et résidents interrompent, posent des questions et participent pleinement. Vive l'interactivité !

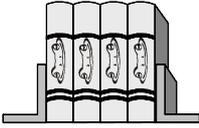
Cette captivante soirée se termina par une avalanche de questions et réponses avec la promesse d'une visite « en live » sur le site. Depuis, celle-ci a été programmée et elle devrait avoir lieu cet automne.



L'escargot à poil : hilarité garantie ! (WSL – avril 2012)  
André Cosy - © 2012 CEBE-MOB



La soirée se termine mais on discute encore (WSL – avril 2012)  
André Cosy - © 2012 CEBE-MOB



## Articles – Mini-dossiers

### ***Quelques mots d'introduction...***

Actualité oblige, nous avons fait le choix rédactionnel d'élargir nos horizons en demandant l'autorisation de reproduire différents articles publiés précédemment dans deux revues ('Bruxelles en mouvements' d'Inter-Environnement Bruxelles et 'Adoxa' de l'Association pour l'Etude de la Floristique asbl) et en reprenant un communiqué de Bruxelles-Nature. Nous tenons à remercier ici ces auteurs qui nous ont donné l'autorisation de reproduire leurs textes.

Nous les avons complétés par quelques réflexions menées par notre président Michel Moreels et notre vice-président Christian Rombaux. Enfin, nous avons dévoilé la grande menace que, selon nous, cette modification du PRAS fait courir aux zones vertes de haute valeur biologique de Bruxelles.

Ce PRAS est un monstre de papier gigantesque. Jugez plutôt :

- un résumé non technique de 58 pages
- une étude d'incidences en 3 volumes de respectivement 457, 363 et 201 pages
- une brochure explicative de 24 pages
- un arrêté de 210 pages

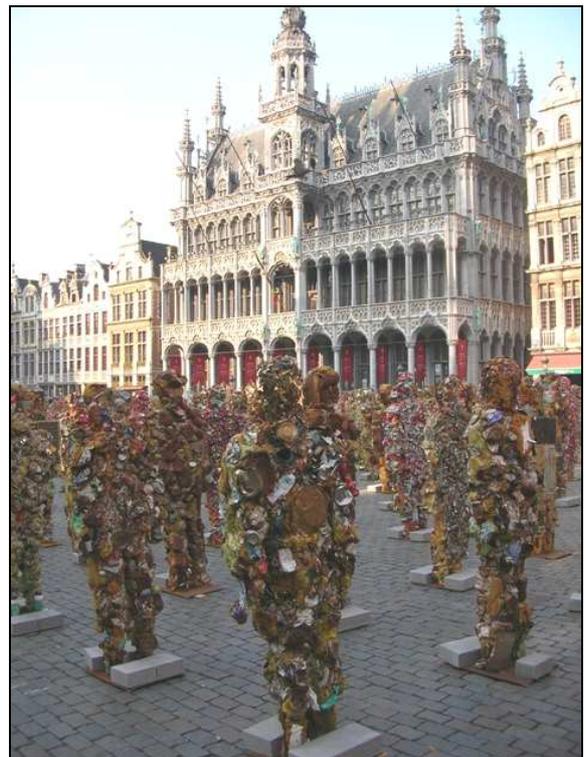
Il y a d'ailleurs lieu de se demander si ce PRAS démographique est réellement « démocratique » tant son abord est rendu difficile.

Le fil rouge de ce mini-dossier est donc constitué par le PRAS démographique et par la place que nous réserverons à la nature dans la ville de demain.

De cette manière, nous espérons pouvoir :

- Informer nos lecteurs en leur proposant des points de vue différents de celui de la CEBE et qui n'émanent pas nécessairement d'associations de protection de la nature ;
- Mettre en évidence au moins quelques lacunes et dangers de ce PRAS démographique qui ne semble pas être un si bon projet que cela, tant les critiques à son encontre sont nombreuses ;
- Mettre en garde sur les menaces grandissantes sur la nature dans notre Région, qu'elles soient situées dans les réserves ou non ;
- Vous inciter à prendre connaissance de ce PRAS démographique qui est mis à l'enquête jusqu'au 13 juillet et à faire entendre votre voix.

Bonne lecture !



*Allégorie du futur boum démographique bruxellois ou vision prémonitoire d'une Région dénaturée ?  
A vous d'interpréter la vision proposée par l'œuvre 'Trash People' de l'artiste Schult à la Grand-Place de Bruxelles.*

*Trash People à la Grand-Place (Bruxelles – avril 2005)  
Jean-Philippe Coppée - © 2012 CEBE-MOB*

## **PRAS démographique / Clash démocratique**

*Par Mathieu Sonck – IEB - Inter-Environnement Bruxelles*

### **Un projet de modification partielle du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS)[1] a été lancé par Charles Picqué, Ministre-Président en charge de l'aménagement du territoire : le PRAS «démographique».**

Selon le cabinet de Charles Picqué, «modifier le PRAS avant le PRDD [2] permettrait de gagner deux ans. Quand on connaît l'urgence de la crise du logement à Bruxelles, on n'hésite pas longtemps». Alors que le PRDD ne sera adopté qu'en 2014, les pouvoirs publics n'ont effectivement pas hésité longtemps [3] : le projet de modification, élaboré dans le plus grand secret, devrait être bouclé pour la fin 2011 !

A l'heure où, dans le cadre de l'élaboration du futur «Plan Régional de Développement Durable», les ateliers participatifs impliquant de nombreux représentants de la société civile battent leur plein, il convient de s'interroger sur le bien-fondé du «court-circuitage» que constitue le PRAS démographique. Car faut-il rappeler que décider de réviser le PRAS avant le PRDD, c'est contraire au bon sens. D'abord, on décide d'une vision stratégique, puis on décide des actions à prendre, pas le contraire !

L'opportunité de changer les affectations du sol doit être étudiée à la lumière de données objectives sur les besoins en logement (et quels types de logements), d'équipement de proximité, de crèches et d'établissements scolaires et de types d'activités productives pourvoyeuses d'emploi faiblement qualifié, objectifs affirmés avec force par tous les participants aux ateliers du PRDD en cours d'élaboration [4].

### **Pourquoi donc faut-il réviser le PRAS aujourd'hui ?**

L'exposé des motifs du gouvernement est à cet égard éloquent : il s'agit de «faire face à une pénurie de logements en Région bruxelloise, pénurie qui risque de s'aggraver dans les années à venir du fait d'une augmentation démographique importante au sein de la Région»[5].

Le 15 juin dernier, à l'occasion d'un colloque organisé par le Conseil Économique et Social, Charles Picqué complétait sa pensée en insistant sur le fait que sa priorité n°1 devait être la lutte contre la dualisation sociale et que le PRAS démographique pourrait y contribuer. Dans l'exposé des motifs, les éléments à prendre en compte pour la modification du PRAS sont les suivants :

- définir l'affectation des terrains de Delta appartenant à la société d'acquisition foncière (SAF) (équipements, bureaux, logements commerces et activités productives) ;
- définir l'affectation du plateau du Heysel censé accueillir en plus d'un centre de congrès et d'un centre commercial, une fonction hôtelière, des bureaux accessoires et du logement ;
- déterminer les zones urbanisables du PRAS propres à accueillir du logement et de l'équipement, tout en y préservant les espaces à vocation économique ;
- définir les densités de certaines zones urbanisables proches des transports en commun (l'objet ici serait d'introduire des recommandations de densité sur certaines zones du PRAS).

La question que tout citoyen doté d'un esprit logique se pose à la lecture des éléments qui précèdent est la suivante : en quoi le PRAS démographique répondrait-il à la hausse de la démographie ?

### **Quels besoins en logements ?**

Le besoin en logements dans la Région n'est pas neuf. Rappelons que près de 50% de la population bruxelloise remplit les conditions d'attribution d'un logement social et que 38 000 familles sont inscrites sur les listes d'attente. Cette situation est notamment la conséquence d'un manque d'opérationnalité des pouvoirs publics pour la construction de logements sociaux neufs ces trente dernières années.

Il y a pourtant plus d'un milliard d'euros dans les caisses de la Région destinés à la rénovation et la construction de logements sociaux. Impuissante, la Région compte donc principalement sur la dynamique des investisseurs privés pour répondre à la demande de logements. Mais c'est de la natalité propre aux quartiers populaires et aux migrants qui arrivent dans ces quartiers que proviendra la majorité des nouveaux habitants attendus dans les dix prochaines années. Il est très peu probable que les investisseurs privés répondent à une demande en logement issue de Bruxellois dont les revenus sont faibles.

### **Un PRAS que les marchés appellent de leurs vœux**

Avec le PRAS démographique, le gouvernement projette d'introduire une dose de mixité fonctionnelle dans des zones jusqu'alors dévolues aux activités productives et portuaires. Certains des logements qui s'y construiront seront des logements de luxe, principalement destinés à une clientèle internationale, aux revenus majoritairement défiscalisés.

L'annonce du PRAS démographique a été anticipée par les marchés. Il y a un an déjà, un promoteur interrompait une transaction de la SDRB en doublant l'offre d'achat d'un terrain industriel en bordure du canal.

Aujourd'hui, des projets fous se multiplient : une marina sur le quai de Biestbroeck, une gated community de 140 mètres de haut au droit du pont de Armateurs. On ne compte plus les projets de logement spéculatifs sur des terrains industriels proches de la zone du canal. La volonté affirmée de la Région d'autoriser l'introduction de logements sur ces zones, sous prétexte de mixité fonctionnelle, voire de mixité sociale, y condamne certains types d'activités productives. À moyen terme, les logements produits, par les exigences de leurs occupants, seront incompatibles avec des activités industrielles pourvoyeuses d'emplois infra-qualifiés. La mixité fonctionnelle en zone portuaire ou industrielle au bord du canal condamnera à terme l'usage des quais à des fins de transbordement et l'option du transport fluvial qui est pourtant stratégique pour répondre aux futurs chocs pétroliers.

Les hausses foncières auront également des effets collatéraux sur les quartiers environnants, majoritairement populaires : la hausse des prix liés à ces projets se diffuse bien au delà de la parcelle visée, provoquant l'éviction des habitants les plus précaires.

### **Gouvernement et promoteurs : même combat !**

Faire sauter le seul verrou restant aux pouvoirs publics pour contrôler le développement de zones jusqu'alors dévolues aux activités productives et portuaires, ce serait irresponsable. À moins de penser que le rôle des pouvoirs publics est de jouer au promoteur sur les zones dont ils sont propriétaires.

Le cahier des charges du rapport d'incidences du PRAS démographique prévoit d'étudier la possibilité de capter les éventuelles plus-values générées par les changements d'affectations.

Cette ambition a peu de chances d'aboutir pour deux raisons. La première, c'est que le marché a déjà anticipé les changements d'affectation : les promoteurs spéculent déjà sur nombre de terrains industriels. La seconde, c'est que la captation des plus-values menacerait les projets des plus grands bénéficiaires de ces changements d'affectation, c'est-à-dire la Région et la Ville de Bruxelles elles-mêmes.

Il est frappant de constater que les deux zones appartenant aux pouvoirs publics qui sont concernées par le PRAS démographique sont destinées à accueillir prioritairement un centre de congrès international, un centre commercial, des bureaux, un hôpital et des activités productives. La fonction logement est très largement accessoire dans les options d'aménagement de ces zones.

En réalité, les terrains achetés par la Région sur le site de Delta sont financés par la plus-value générée par la construction de bureaux pour la Commission européenne. De même, le centre de congrès de la Ville de Bruxelles prévu sur le site du Heysel ne pourra être financé que par un mégacentre commercial.

### **Il faut empêcher la spéculation...**

Au fond, rien n'a changé sous le soleil : évoquer des «chancres», des zones précarisées, déprimées, insécures, insalubres, mal fréquentées, c'est reproduire le scénario du quartier Nord : céder à bas prix des terrains bien situés pour des affectations plus juteuses qui s'opposent à l'intérêt général. Nous devons refuser la spéculation sur les terrains industriels situés autour du canal. Puisque le prix des terrains industriels est encore accessible, il faut favoriser l'implantation des activités d'industries urbaines créatrices d'emploi. Laisser entrevoir que l'on pourrait y faire autre chose, c'est encourager la spéculation.

Il importe de définir PRÉALABLEMENT à toute modification du régime juridique de ces zones quel type d'industries Bruxelles devra relocaliser en ville. Il faut PRÉALABLEMENT mettre en place des mécanismes de maîtrise foncière, de captation de plus-value, de compatibilité des affectations entre elles et d'imposition de quotas de logements sociaux dans les projets privés, cette dernière proposition ayant rencontré une large adhésion des participants aux ateliers du PRDD.

### **... et réduire la dualisation sociale !**

Pour répondre aux besoins, il faut construire en masse des logements sociaux et des logements publics abordables. Les pouvoirs publics doivent donc affiner les projections démographiques, déterminer exactement les besoins et y consacrer majoritairement les terrains qui s'y prêtent et qui sont en leur possession. Si les pouvoirs locaux persistent à ne pas collaborer à cet objectif, la Région devra élaborer des formes de préemption plus efficaces, en particulier en deuxième couronne. Un apport massif de logements accessibles aura un effet déprimant sur les prix du marché et diminuera la dualisation sociale.

[1] Le PRAS divise le territoire en zones suivant leur affectation. Toute délivrance de permis d'urbanisme doit lui être conforme.

[2] Le Plan Régional de Développement Durable est un document stratégique dans lequel le Gouvernement bruxellois définit ses intentions pour le futur de la Région de Bruxelles-Capitale. Il indique la vision (horizon 2020 et 2040) qu'il souhaite suivre dans les différents domaines de l'action publique qui relèvent de son territoire. (source : [www.adt-ato.be](http://www.adt-ato.be))

[3] «En 2012, le PRAS démographique», Le Soir, 20 janvier 2011.

[4] A noter qu'IEB s'est récemment retiré de ces ateliers. Le lecteur est invité à lire l'édition du présent BEM.

[5] «Projet de cahier des charges du rapport sur les incidences environnementales du projet de modification partielle du PRAS», avril 2011.

*NDLR : Ce texte a été publié le 30/11/2011 dans le n°251 de « Bruxelles en Mouvements ».*

## Tout le monde aime le Heysel

Par Olivia Lemmens – IEB - Inter-Environnement Bruxelles

*Il est difficile pour toute personne qui a suivi la saga du projet de réaménagement du plateau du Heysel de croire que la définition de son affectation (argument utilisé pour justifier la modification du PRAS) permettrait de répondre à l'urgence de la crise du logement.*

Le nombre de nouveaux logements prévus y est en effet tout à fait dérisoire. Seuls 750 nouveaux logements sont envisagés sur une surface qui aurait pu en accueillir bien davantage. L'objectif du projet d'aménagement urbanistique pour le plateau du Heysel, le projet NEO, est d'attirer en priorité une clientèle internationale. Du logement pour la population bruxelloise n'est donc pas la priorité.

### Pourquoi un tel empressement ?

Le plateau du Heysel accueille actuellement un nombre important d'infrastructures : le Palais des Expositions, le stade Roi Baudouin, l'Atomium, le cinéma Kinopolis, les parcs d'attraction Mini-Europe et Océade ainsi que le Trade Mart. On y trouve également de nombreux terrains de sport.

Dans l'état actuel des choses, le site fonctionne bien. Tout le monde s'accorde sur le fait que le plateau du Heysel mériterait sans doute un certain nombre d'améliorations mais il n'y a pas de réelle urgence. L'élaboration d'une nouvelle version du Plan Régional de Développement pourrait être l'occasion d'envisager l'avenir. Alors, si l'état du site ne le nécessite pas réellement et si ce n'est pas pour y construire un nombre de logements qui pourraient répondre à la crise du logement à Bruxelles, pourquoi un tel empressement de la part des autorités publiques à vouloir modifier le PRAS ?

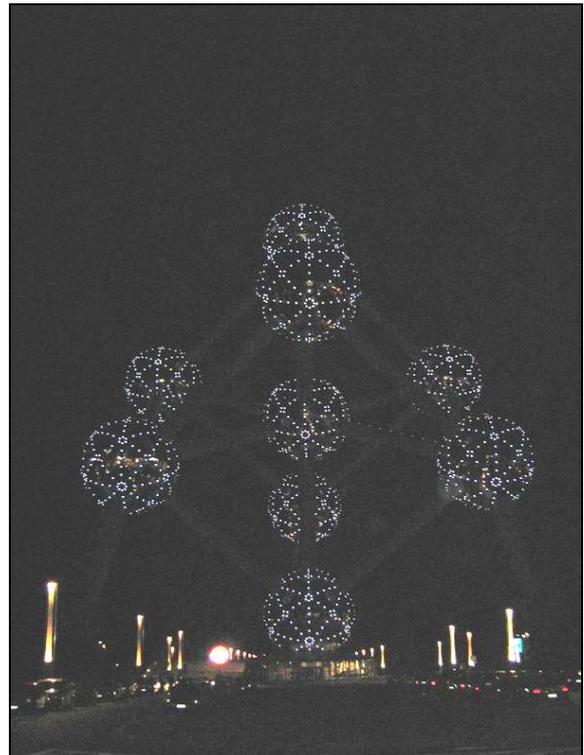
Le moins que l'on puisse dire est que le réaménagement du Heysel fait tourner de nombreuses têtes. Ville de Bruxelles, Région et promoteur immobilier se bousculent au portillon de leurs ambitions. En effet, dès les premières heures du projet NEO, des idées extravagantes et grandiloquentes ont été envisagées.

Identifié comme lieu stratégique pour le développement international de Bruxelles, la Ville et la Région prévoient d'y construire un centre de convention, un centre commercial, un musée, deux hôtels, des restaurants, des bureaux,...

Le coût de ce réaménagement est estimé à 900 millions d'euros. Une telle somme nécessitera sans doute de recourir à la privatisation du site.

Très alléchée par les possibles revenus de ces opérations immobilières d'envergure, la Ville de Bruxelles, propriétaire du terrain, ne se fait pas prier pour accélérer les choses. Quant à la Région, le soi-disant attrait international des différents projets et les revenus fantasmés qui en découleraient la pousse à utiliser, de façon fallacieuse, l'argument du manque de logements à Bruxelles pour obtenir le plus rapidement possible les modifications du PRAS dont elle a besoin pour entamer ce grand chantier.

*NDLR : Ce texte a été publié le 30/11/2011 dans le n°251 de « Bruxelles en Mouvements ». L'illustration est de la CEBE.*



*Le Heysel : Ville de Bruxelles, Région et promoteur immobilier se bousculent au portillon de leurs ambitions.*

*Atomium (Bruxelles – novembre 2007)  
Jean-Philippe Coppée - © 2012 CEBE-MOB*

## 22 mai 2012, Journée Internationale de la Biodiversité !

Communiqué de Bruxelles-Nature à l'occasion de la Journée Internationale de la Biodiversité

A l'occasion de la Journée Internationale de la Biodiversité (le 22 mai 2012), et à l'occasion de l'enquête publique - qui vient de démarrer - sur le nouveau PRAS démographique, l'asbl Bruxelles Nature (Fédération d'associations naturalistes, d'habitants et de Comités de Quartiers) demande un

### **MORATOIRE SUR TOUTE NOUVELLE CONSTRUCTION PREVUE SUR LES GRANDS ESPACES DE NATURE, LES INTERIEURS D'ILOTS ET LES DERNIERES FRICHES...**

Avant d'encore sacrifier les derniers grands espaces verts à Bruxelles, Bruxelles Nature pense qu'il faut, prioritairement !, par une politique volontariste :

- Utiliser (réhabiliter) les bâtiments inoccupés ;
- Rénover et occuper les bâtiments laissés à l'abandon ;
- Réaffecter en logement les centaines de milliers de m<sup>2</sup> de surfaces de bureaux inoccupés, ainsi que les étages des rez-de-chaussée commerciaux ;
- Bâtir en continu dans les artères (combler les « dents creuses ») ;
- Privilégier les habitations 2 façades plutôt que les 4 façades (économies d'énergie) ;
- Bâtir en hauteur (modérée) pour économiser en surface au sol.

**La Nature a sa place en Ville ! Elle est essentielle au bien-être de tous ses habitants.  
Dans le cadre du prochain PRAS, il est possible d'aménager durablement, sans dénaturer !**

Bruxelles Nature asbl, introduira tout recours possible contre les projets qui sacrifieraient les derniers grands espaces de nature, non bâtis.

*NDLR : Ce communiqué été publié par Bruxelles-Nature le 21/05/2012, veille de la Journée Internationale de la Biodiversité.*

*Bruxelles-Nature regroupe la quasi totalité des associations et comités de quartier actifs dans le domaine de la protection de la nature. Constitués en un « Front Commun », ils se sont fixé comme premier objectif la sensibilisation tant des habitants que des autorités publiques à la nécessité de conserver les derniers espaces de nature libre dans l'agglomération bruxelloise.*

## **Gare de Schaerbeek-Josaphat : le printemps silencieux**

Par Jacqueline SAINTENOY-SIMON  
AEF - Association pour l'Etude de la Floristique

Comme nous l'avons dit dans un précédent éditorial (*Adoxa* 68), tout le monde savait que le site de la gare Josaphat (Schaerbeek, Région de Bruxelles-Capitale) était d'un très grand intérêt botanique, entomologique, ornithologique, mammalogique (SAINTENOY-SIMON 2003). Plusieurs articles en témoignent.

Trois visites avaient été faites avec des membres d'un bureau d'études pour délimiter les zones à protéger absolument avant la construction de bâtiments, et un rapport avait été adressé à l'I.B.G.E (devenu Bruxelles-Environnement).

Bien que les responsables aient été mis au courant, aucun compte n'a été tenu de ces avertissements et comme nous le disions il s'agit d'un véritable désastre pour la biodiversité de la Région de Bruxelles-Capitale. En deuil, les grives et les merles ne chantent plus dans les jardins...

Rappelons les noms de quelques-unes des plantes rares ou rarissimes en Région de Bruxelles-Capitale qui ont été observées dans la gare Josaphat parmi bien d'autres espèces végétales indigènes ou exotiques qui composaient la flore de cet endroit passionnant.

*Amaranthus bouchonii*

*Amaranthus x ralletii* (hybride d' *A. bouchonii* et *A. retroflexus*)

*Anthyllis vulneraria*

*Bromus tectorum*

*Carex flacca*  
*Cerastium semidecandrum*  
*Corispermum leptopterum*  
*Corrigiola litoralis*  
*Eragrostis minor*  
*Diplotaxis muralis*  
*Herniaria hirsuta*  
*Hirschfeldia incana*  
*Lepidium virginicum*  
*Ononis repens*  
*Origanum vulgare*  
*Saxifraga tridactylites*  
*Scleranthus annuus*  
*Sedum album*  
*Sedum rupestre*  
*Senecio inaequidens* (première observation en RBC)  
*Silene vulgaris*  
*Sisymbrium altissimum*  
*Vicia villosa*.

Les insectes y trouvaient leur provende (obs. Yves REYNEWAETER) .

Parmi les Lépidoptères : l'argus à bandes noires, l'argus bleu, le cuivré commun, l'aurore, la piéride de la rave, la piéride du navet, la petite tortue, le paon du jour, le machaon, le vulcain, la belle dame, le procris (fadet commun), le tircis...

Parmi les Orthoptères : le criquet des pâtures, le criquet duettiste, le criquet à ailes bleues, la grande sauterelle verte, *Phaneroptera falcata*.

Le lecteur retrouvera ci-dessous quelques références et quelques photos prises par l'auteur jadis et aujourd'hui.

- SAINTENOY-SIMON, J. et BRUYNSEELS, G., 1982.- *Hirschfeldia incana* (L.) LAGRÈZE-FOSSAT, *Corispermum leptopterum* (ASCHERS.) ILJIN et *Senecio inaequidens* DC dans la gare Josaphat (Schaerbeek, Bruxelles). *Dumortiera*, **23** : 26-27.
- SAINTENOY-SIMON, J., 1984.- *Compte rendu de l'excursion du 6 octobre 1984 dans la gare de Schaerbeek-Josaphat et dans l'avant-port de Bruxelles. Naturalistes belges*, **65/6** : 201-206.
- BRUYNSEELS, G. et SAINTENOY-SIMON, J., 1983.- *Amaranthus bouchonii* THELL., *Herniaria hirsuta* L. et *Sorghum bicolor* (L.) MOENCH dans la gare Josaphat (Schaerbeek, Bruxelles). *Dumortiera*, **26**: 27-30.
- SAINTENOY-SIMON, J., 1986.- *Présence en Belgique d'Amaranthus x ralleti. Dumortiera*, **34-35** : 146-147.
- SAINTENOY-SIMON, J., 1987.- *La Nature dans la ville. Compte rendu de l'excursion du 9 mai 1987 à Schaerbeek (Bruxelles). Naturalistes belges. Feuille de contact*, **9/2** : 2-7.
- SAINTENOY-SIMON, J., 1987.- *Oiseaux de mon jardin bruxellois. Naturalistes belges*, **68/2** : 59-61.
- SAINTENOY-SIMON, J. (avec le concours de G. BRUYNSEELS, P. DEKEYSER, A. DOORNAERT, T. WAUTERS). 1988. *De friches en marécages...: observations récentes relatives à la flore du nord-est de Bruxelles. Naturalistes belges*, **69/4** : 145-158.
- SAINTENOY-SIMON, J., 1998.- *Groupe flore bruxelloise 1996. Rapport des excursions dans la Région Bruxelloise. Adoxa*, **18** : 25-46.
- SAINTENOY-SIMON, J., 2003.- *Groupe flore bruxelloise. Rapport des excursions de l'année 2002. Adoxa*, **40-41** : 29-52.
- SAINTENOY-SIMON, J., 2003.- *La gare Josaphat : synthèse. In Saison de terrain 2002 du Groupe de Travail « Plantes supérieures » de l'A.E.F. Rapport à l'I.B.G.E. (pp. 56-64).*
- SAINTENOY-SIMON, J., 2003.- *La gare Josaphat : vingt ans d'observations. Adoxa*, **40-41** : 1-6.



Un petit bois de bouleaux s'était installé spontanément en 2006.



*Origanum vulgare*



Mai 2011. Les friches, si riches en plantes et insectes, ont été recouvertes de terre faisant un énorme talus (le camion donne l'échelle). Le talus boisé est encore intact (06/05/2011).



*Lathyrus latifolius*



Février 2012. Les terres rapportées ont été en partie enlevées (22/02/2012).



*Verbascum densiflorum* (10/08/2006)



Février 2012. Le désert (22/02/2012)



Talus boisé, avant (10/08/2006)...



... et après (22/02/2012)



Autre vue du talus boisé (06/05/2006)



Le talus – zone de liaison pour les oiseaux entre le parc Josaphat et le parc du Centre sportif d'Evere – a été en grande partie déboisé. Des terres contaminées au pied du talus, très riches en espèces végétales, ont été « scrapées » (22/02/2012)



*Prunus avium* (06/05/2006)



Les restes des talus déboisés. Où vont aller les fauvelles, qui enchantaient le voisinage ? (22/02/2012)

NDLR : Ce texte a été publié dans le n°71 de la revue Adoxa (avril 2012).

## Telles quelles...

Par Michel Moreels

Telles quelles, jetées sur le papier, quelques idées qui m'ont traversé l'esprit lors d'un bien agréable périple que j'ai eu la chance d'effectuer dans les Landes et tout le nord de l'Espagne (Pays basque, Cantabries, Asturies, Galice, Léon et Castille, Navarre) en ce début de mois de mai. *Bien agréable périple* aux sentiments contrastés : des paysages d'une beauté à couper le souffle, des « morceaux de Nature » de qualité biologique exceptionnelle, une flore et une faune luxuriantes... des aménagements mégalomaniaques destructeurs de superficie énormes, des atteintes irréversibles à la beauté des paysages, des déchets de toutes sortes abandonnés sans vergogne partout dans l'environnement !

Les côtes landaises. Un étonnant paysage plane fortement modelé par l'homme avec ses innombrables plantations de pins au vert un peu glauque. N'empêche. En bordure de celles-ci, profusion de genêts, ajoncs, bruyères. Que de couleurs ! Que de vie aussi : chardonnerets, tourterelles des bois, milans noirs, hirondelles rustiques... l'ornithologue ne sait plus où donner des jumelles. Quant aux plages, ce sont de « vraies plages ». Vastes ; seulement bordées par des dunes couvertes d'une végétation variée ; recelant, dans les laisses de mer, bien des trésors pour le conchyologue ou l'amateur de vie marine. Rien à voir avec Knokke et sa plage accessoire aux commerces de la digue. Rien à voir avec notre littoral surbétonné. Rien à voir avec cette sorte de rue Neuve qui constitue l'essentiel de nos soixante petits kilomètres de Vlaamse Kust. Lieux magiques ! Mais lieux, hélas, pas que magiques. Si à Mimizan – petite station balnéaire qui a depuis longtemps ma préférence – les goélands leucophées, en volant, donnent plus l'impression qu'ailleurs – sentiment subjectif ! – de nager dans les airs... ils marchent, effectivement, dans des quantités intolérables de déchets d'origine humaine que les vagues ramènent incessamment sur le sable. Incessamment. Insidieusement. La mer toujours considérée comme une poubelle par la majorité des humains malgré les décennies d'efforts de sensibilisation faits en ce domaine.

Vu du ciel, mais aussi de la voiture, les gigantesques travaux d'aménagement autoroutier en cours de réalisation depuis Bordeaux jusqu'à la frontière espagnole donnent le frisson, presque la nausée. Ajouts de bandes de circulation, d'échangeurs, d'« ouvrages d'art » (par trop souvent bien malheureuse appellation !), de zonings. Est-ce bien nécessaire ? Est-ce sage ? Est-ce souhaitable ? Je ne le pense pas.

Je ne crois pas non plus qu'un monde peuplé de 9 milliards d'êtres humains à l'échéance de 2050 soit viable. Les années passant, les objectifs visés par les grands accords environnementaux internationaux ne sont et ne seront pas atteints. La majorité des hommes n'est pas devenue plus sage, on continue tranquillement à aller sûrement dans le mur. Le concept même de développement durable est un leurre, car il fait croire qu'il suffit de consommer écologiquement plus intelligemment pour s'en sortir, alors que la réalité, moins sexy, indique clairement qu'il faudra surtout consommer moins. « Moins », ce concept auquel notre esprit reste résolument rétif. Ne nous leurrions pas, la surpopulation humaine est LE défi écologique majeur pour l'homme et la pérennité du Vivant sur cette terre. Notre monde est limité et nous devenons tous les jours trop nombreux pour celui-ci. Il devient plus que temps qu'en haut lieu on se décide enfin à s'intéresser réellement à cette problématique.

Je ne suis pas non plus convaincu qu'il faille accepter comme inéluctable un accroissement de population d'environ 300 000 âmes pour Bruxelles à l'horizon de 2030, comme l'admet plus qu'implicitement le projet de PRAS « démographique » – drôle d'appellation ! – et de nombreux édiles bruxellois.

On ne m'enlèvera pas de l'esprit que la cité du Manneken Pis, limitée à son territoire, n'a pas la vocation de devenir une mégapole et que tout accroissement démographique conséquent aura des conséquences plus que dommageables pour la qualité même de la vie dans la cité et ce pour tous.

Force est d'ailleurs de constater que de nombreux comités de quartier lancent déjà des cris d'alerte allant dans ce sens à ce propos. Pour ma part, mais je ne doute pas d'exprimer ici l'avis de biens de personnes actives dans le milieu associatif, je ne comprends pas qu'un nouveau PRAS doive déjà être adopté... 11 ans à peine après la sortie du premier !

Manquait-on tellement d'imagination à l'époque ? Avait-on la vue si courte ? Non. Ce texte paraît plutôt être un « bricolage » qui permettra au Gouvernement bruxellois d'arranger toutes une série de choses que le premier texte interdisait et qui le gêne (pratiquement coup de pouce à la spéculation immobilière, réutilisation à d'autres usages de terrains consacrés au sport ou à la Nature, Walckiers, Plateau du Heysel, ...) !

Le PRAS de 2001 n'était certes peut-être pas parfait, mais il reposait sur un consensus général acceptable. Le modifier au nom d'une réponse à apporter à une augmentation substantielle de la population de la Région bruxelloise est pour sa part inacceptable.

Les défenseurs d'un environnement Naturel de qualité à Bruxelles devront aussi se méfier d'une tentation qui semble émaner de ce projet – considération sans doute encore à affiner ! – et qui pourrait inciter les pouvoirs publics à compenser une introduction de plus de « vert » dans le centre de Bruxelles (ce qui est bien !) par un rognage du « vert » existant dans les quartiers plus périphériques (ce qui serait catastrophique !).

L'odeur des pinèdes près de Lit-et-Mixe, les sommets enneigés des Pics d'Europe vus depuis la plage de San Vicente de la Barquera, le défilé de la Hermida survolé par les vautours fauves et les chocards, les falaises de Galice qui ont un air d'Irlande où pousserait l'ornithogale de Narbonne, la vallée du Duero et ses cigognes blanches nichant sur les poteaux électriques, les milans royaux se poursuivant dans les petits villages de Navarre dont les maisons couvertes de pélargoniums ont un je-ne-sais-quoi d'Oberland bernois. Mille Dieux ! Que c'est grand ! Que c'est beau !

Atout touristique, la Nature que j'aime, celle qui s'écrit avec un grand «N», est mise à l'honneur. Elle attire visiteurs et devises. La sensibilisation à la préservation et à l'explication de celle-ci n'est pas oubliée et est plutôt bien faite. Ce n'est cependant pas suffisant.

Au risque de paraître pédant, voire grandiloquent, je résumerais les choses en disant que je suis persuadé que l'homme ne se sauvera que si il sauve la Nature. Pour cela, il doit apprendre à la connaître. Ceci implique qu'il faut repenser fondamentalement nos cursus scolaires et qu'il faut y donner à la compréhension et au respect de la Nature une place centrale. La préservation de la Nature doit devenir une préoccupation de chacun dans tous nos gestes quotidiens.

Il est à noter que si on se dirigeait vers un tel choix de société, les sites naturels et notamment les sites naturels urbains acquerraient plus d'importance et plus de valeur en tant que zone de Nature de qualité de proximité. Si le rôle des politiciens est aussi d'œuvrer à assurer un futur à moyen-terme valable, il y a dans la défense de l'intégrité de nos sites naturels une opportunité à ne pas laisser passer !

## Aimer la Nature... avec des réserves ?

Par Christian Rombaux

Dès ses origines, la préservation de la Nature a principalement consisté en la préservation d'espaces au sein desquels la dite Nature pouvait s'en donner à cœur joie et, comme on dit, reprendre ses droits. Cette politique a pris naissance aux Etats-Unis avec la création de grands Parcs nationaux comme celui du Yellowstone (1872) et a connu son heure de gloire avec la création des grands parcs nationaux africains (Albert, Virunga, etc) par les puissances coloniales européennes, dans des espaces supposés vierges de toute influence humaine... ou presque.

Ce concept a fini par s'imposer dans la vieille Europe sous forme de réserves naturelles (les premières réserves belges datent de 1942 -Ardenne et Gaume dans le Virain). Les réserves, c'est évidemment plus petit, espaces étriés de la vieille Europe obligent, mais c'est tellement mignon pour les "vieux sioux comme nous qui ne marcheront jamais en file indienne [1]".

La préservation de la Nature en Région Bruxelloise n'échappe pas à la règle : elle a commencé aussi par sauvegarder de l'espace.

Au début de la Région Bruxelloise (1989), l'enthousiasme populaire (et pas seulement des bobos), relayé par une classe politique dubitative mais ouverte, a fabriqué des réserves et des sites, classés pour des raisons biologiques et scientifiques, un peu partout. De nombreuses friches, encore très présentes alors dans le paysage bruxellois, se sont découvert des aptitudes réelles, quoique limitées, à contenir et conserver de la biodiversité.

Le concept de biodiversité a fait florès lors du sommet de la Terre à Rio en 1992, remplaçant la vieille locution de "diversité biologique". Le succès de ce mot, constitué de **BI**ologique (comme la bouffe du même nom) et de **DIVERSITE** était somme toute prévisible et ça n'a pas raté, avec comme conséquence non moins prévisible de se voir réduit à un pur concept de "marketing" politique tout à fait vidé de sa substance : un Saint-Esprit que personne n'a vu, dont on ne sait pas très bien ce qu'il recouvre mais dont tout le monde parle avec révérence et force génuflexions, y compris dans la pub des entreprises automobiles et énergétiques.

Malheureusement, la protection de la Nature et de la biodiversité, ça coûte (pas grand chose), ça ne rapporte rien, mais ça demande de l'espace, ça prend de la place. Et c'est évidemment là que le bât blesse !

Car, en Région Bruxelloise, l'espace est plus que limité!

L'équation de la protection de la Nature à Bruxelles est une équation à trois paramètres : les limites institutionnelles de la Région, la démographie et les espaces susceptibles de recevoir une Nature spontanée "sauvage" c.-à-d. les friches.

Les *limites administratives de la Région* sont ce qu'elles sont et le carcan institutionnel des 19 communes n'est pas près de bouger. La ville et son hinterland se sont, bien sûr, étendus au delà de ces limites depuis belle lurette, en un processus de "rurbanisation" ravageur et destructeur de nature, comme partout. Mais c'est dans le cadre étroit de la Région bruxelloise que se fait et se fera la politique bruxelloise, y compris celle concernant la Nature.

Sur la *démographie*, tout le monde s'empigne. Le ministre Picqué estime l'augmentation de population à 140000 à l'horizon 2020 mais Bruxelles ne pourrait répondre qu'à l'accueil de 77000 habitants nouveaux. Dans cette estimation, le solde de 63000 habitants correspondrait grosso modo à une surface équivalente à celle de la commune d'Etterbeek [2]. On peut discuter ces chiffres (j'aurais tendance à les croire sous-estimés), c'est affaire de démographes, mais le processus d'accroissement de population est difficilement niable.

Restent les *friches* ! Encore nombreuses à la naissance de la Région, autorisant alors les plus fols espoirs de protection, leur surface s'est réduite depuis comme peau de chagrin sous l'effet de la pression immobilière. Elles sont évidemment dans le collimateur du PRAS démographique qui ne les voit que comme support de logements (sociaux pour la gauche, moyens pour la droite afin d'augmenter l'assiette fiscale) ou d'équipements collectifs. Il est symptomatique de constater que les zones d'espaces verts ne sont vues que comme support d'activités sociales (détente, promenade verte, loisirs, etc.) impliquant des équipements ad hoc et une anthropisation maximale et que la fonction de sauvegarde de la biodiversité, bien que promue et encensée partout, est une fois de plus ignorée.

De ce processus d'urbanisation galopante dans un espace fini, les friches, paradisiaques pour l'amateur de nature, sales et négligées pour le commun des mortels, inutiles et à rentabiliser pour les décideurs de tous poils, risquent d'être les premières victimes. Alors, au placard les jumelles, les loupes et autres filets à papillon ?

Il y a vingt ans, le mouvement naturaliste bruxellois avait développé l'idée de *plurifonctionnalité* des espaces verts, à la fois lieux de détente, de promenade, d'éducation de mobilité douce et de sauvegarde de la biodiversité. L'objectif était de populariser et de faire admettre l'approche austère et peu visible de préservation de la Nature et de contrer l'éternel reproche de volonté de "mise sous cloche" des milieux semi-naturels. Il fallait sortir la Nature de sa réserve !

Force est de constater que cette politique atteint maintenant ses limites (elle aussi) et que la défense de la Nature reste la portion congrue des politiques d'aménagement.

Faut-il donc se résigner ?

Je crois que les mouvements naturalistes doivent se recentrer sur leurs fondamentaux et pour ce faire

1. **Se replier sur la défense intransigeante des sites déjà protégés** et uniquement ceux-là. La conjoncture actuelle et l'équation aux trois paramètres interdisent dorénavant d'espérer pouvoir encore étendre le périmètre des espaces protégés au delà de ceux qui existent actuellement. Evitons les déperditions de temps et d'énergie. La mise en réserve naturelle des sites qui ne le sont pas encore constituerait une utilisation intelligente de la législation existante.
2. **Sauver l'outil législatif existant** : en ce qui concerne le PRAS, empêcher les modifications dans un sens aménageur des quelques articles permettant la sauvegarde des sites verts, en particulier ceux sur les Zones Vertes de Haute Valeur Biologique (ZVHVB).
3. **Conserver le caractère écologique du maillage vert** en avançant de nouvelles propositions pratiques et en contrant les dérives (hyper)aménageuses du maillage vert dit "social".

## L'amour sans réserve de la Nature est à ce prix.

[1] Achille Chavée... rappelons que les réserves ont d'abord été destinées aux populations amérindiennes.

[2] Conférence de presse du Ministre C. Picqué du 21 mai 2012.



*A force de simplifications administratives et de dédains politiques, la nature bruxelloise de demain ne sera plus qu'un lieu commun banal et galvaudé !*

*Tapis de fleurs à la Grand-Place (Bruxelles – août 2008)*

*Jean-Philippe Coppée - © 2012 CEBE-MOB*



## Nos sites

### **Le PRAS démographique : menace potentielle sur les zones vertes de haute valeur biologique, dont le Walckiers**

Par Jean-Philippe Coppée

*Depuis quelques temps, des rumeurs faisaient état d'une nouvelle menace potentielle pour les zones vertes de haute valeur biologique. Afin d'éviter que des projets comme l'installation d'une plaine de jeux dans le Walckiers se voient mettre des bâtons dans les roues par l'une ou l'autre association, le PRAS démographique envisagerait de modifier la prescription relative aux zones vertes de haute valeur biologique. Eh bien... ILS l'ont fait !*

Voilà une modification qui ressemble fort à une mesure de rétorsion vis-à-vis du combat mené par les associations de défense de la nature, dont la CEBE, dans le cadre du projet Walckiers. Pour rappel, celui-ci consistait en de gigantesques travaux (déblais et remblais) et en des défrichages et abattages importants pour planter la promenade verte ainsi qu'une plaine de jeux.

Bien entendu, vous direz que nous versons dans la paranoïa, voire dans le délire de persécution. Attendez de voir, vous jugerez sur pièce.

Cette nouvelle menace consiste en la modification des prescriptions mêmes de la zone verte de haute valeur biologique.

Actuellement, ces prescriptions sont les suivantes :

*« Ces zones sont destinées à la conservation et à la régénération du milieu naturel de haute valeur biologique en ce qu'il abrite des espèces animales et végétales rares ou qu'il présente une diversité biologique importante. Ne peuvent être autorisés que les actes et travaux nécessaires à la protection active ou passive du milieu naturel ou des espèces. »*

La modification proposée serait aussi que les actes et travaux nécessaires **« à la réalisation du maillage vert »** pourraient également y être autorisés.

Le maillage vert est défini dans le PRAS comme étant un *« Principe d'aménagement écologique, social et paysager des espaces publics et privés dont l'expression se traduit dans les objectifs du P.R.D. ou ses instruments de mise en œuvre et qui vise à :*

- 1° créer ou améliorer une continuité entre les espaces verts par des plantations, des espaces de promenade ou tout couloir vert ;*
- 2° assurer une répartition spatiale et fonctionnelle (récréative, paysagère, écologique et pédagogique) adéquate des espaces verts tenant compte des besoins des habitants et de l'écologie urbaine ;*
- 3° établir une continuité entre des zones centrales et les zones de développement de la nature par des zones de liaison. »* (in <http://urbanisme.irisnet.be/> - Glossaire des principaux termes utilisés dans les prescriptions urbanistiques).

**Si cette modification devait se concrétiser, elle mettra sur un pied d'égalité la protection active ou passive du milieu naturel ou des espèces avec, p.ex., une plaine de jeux** (du moins si la répartition spatiale et fonctionnelle (dans ce cas « récréative ») le justifie).

En gros, le projet Walckiers passerait comme une lettre à la poste, au détriment de l'intérêt naturel de l'unique zone verte de haute valeur biologique de Schaerbeek.

**Pire, cela mettrait en péril toutes les zones vertes de ce type dans toute la Région de Bruxelles-Capitale. Sur simple justification de réalisation du « maillage vert », tous les aménagements seraient permis.**

Cette modification apparaît clairement comme une mesure de rétorsion par rapport aux problèmes rencontrés par les autorités régionales pour faire passer le projet Walckiers.

En effet, l'analyse des incidences du PRAS démographique mentionne clairement :

*« D'autres zones (par exemple le parc Walckiers) sont concernées par le maillage vert mais n'ont pas encore fait l'objet de travaux d'aménagement. La modification de la prescription clarifie le fait que la réalisation de ces aménagements est autorisée. Les incidences de ces nouveaux aménagements, notamment en ce qui concerne l'accès du public, devront être étudiées plus particulièrement lors de la demande de permis pour ces travaux. »* On parle bien d'« aménagement ». On est bien loin des préoccupations de protection de la nature.

Vu les rumeurs qui ont précédé la mise à l'enquête publique (confirmée depuis), nous avons, dans un courrier du 7 mai, interrogé, en ces termes, la Ministre de l'Environnement Evelyne Huytebroeck :

« Dans le cadre de la préparation du PRAS démographique, des échos font état d'une possible modification des prescriptions relatives à la zone verte de haute valeur biologique. Ainsi, à l'avenir, on pourrait y autoriser aussi les travaux liés au maillage vert. Cela mettrait donc sur un pied d'égalité l'aspect récréatif et la protection des espèces et/ou des milieux lorsque les besoins des habitants et de l'écologie urbaine le justifieraient. Cela permettrait donc l'aménagement d'infrastructures récréatives au sein même des dernières zones de nature de notre Région. Pourriez-vous nous signaler si ces rumeurs sont fondées et, dans l'affirmative, ce que vous comptez faire pour empêcher que cette menace sur les zones vertes de haute valeur biologique ne se concrétise ? ».

Nous y répétons encore une fois notre disponibilité pour discuter d'une éventuelle refonte du projet Walckiers afin de pouvoir arriver à un résultat satisfaisant pour tous et assurant la préservation de la faune et de la flore de cette partie du Moeraske.

La réponse de Madame la Ministre nous est parvenue par courrier daté du 25 mai 2012 et était libellée en ces termes :

Bruxelles, 25 MAI 2012

Monsieur le Secrétaire,

Votre courrier du 7 mai 2012 m'est bien parvenu et a fait l'objet de toute mon attention.

En ce qui concerne le projet Walckiers, Bruxelles Environnement, en sa qualité de maître d'ouvrage du projet, a décidé de revoir le projet suite aux remarques émises lors des enquêtes publiques.

Bruxelles Environnement doit pour ce faire s'assurer le concours de plusieurs domaines d'expertise et l'étude des modifications du projet prendra quelques mois. Je vous remercie pour la confirmation de votre disponibilité par rapport à ce dossier.

Pour ce qui est de la modification partielle du PRAS, aussi connue sous le nom de PRAS démographique, je vous invite à consulter le projet qui sera mis à l'enquête publique par l'AATL dans les semaines qui viennent, et à profiter de ce processus pour émettre les remarques que vous estimerez pertinentes.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes salutations distinguées.

Vous pouvez y lire comme nous que la Ministre ne semble pas être inquiète par nos assertions qu'elle préfère ignorer. Pire, le 25 mai, alors que le PRAS démographique est à l'enquête depuis le 15 mai, elle nous signale que le PRAS « sera mis à l'enquête publique (...) dans les semaines qui viennent ».

Ce PRAS démographique a déjà fait couler beaucoup d'encre et ne fait pas vraiment l'unanimité, vous avez pu vous en rendre compte en lisant les articles de notre mini-dossier.

Rappelons que ce « PRAS démographique » est soutenu par l'actuel Gouvernement régional (coalition PS-Ecolo-CdH-VLD-CD&V-Groen). Apparemment l'équipe en place, et la réponse de la Ministre qui a l'environnement dans ses compétences le confirme, semble peu soucieuse du devenir d'une nature « un tant soit peu » sauvage en Région de Bruxelles-Capitale.

L'enquête publique court jusqu'au 13 juillet 2012 inclus. Tous les documents sont disponibles à partir du lien : <http://urbanisme.irisnet.be/lesreglesdujeu/les-plans-daffectation-du-sol/le-plan-regional-daffectation-du-sol-pras/le-pras-demographique-1>. Vous pouvez obtenir des renseignements ou explications techniques dans chaque maison communale de la Région. Les remarques doivent être envoyées sous pli recommandé ou déposées contre accusé de réception à l'AATL (CCN – Gare du Nord).



**Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants.**

*Proverbe amérindien ou africain, parfois également attribué à Saint-Exupéry  
(Malgré son bon sens évident, cette phrase est devenue un poncif mis à toutes les sauces, bien oublié dans les réflexions politiques et urbanistiques)*



# Observations

## Visite guidée de mai : trois champignons printaniers au Moeraske

Par Jean Randoux

Les visites guidées sont une des activités essentielles de la CEBE. Au minimum deux fois par mois, un guide bénévole fait découvrir gratuitement la richesse biologique de l'Hof ter Musschen et du Moeraske (ce qui inclut le Walckiers). Ce qui est chouette avec la nature, c'est qu'elle vous surprend toujours. Vous prévoyez une visite sur les floraisons printanières et on vous invite à découvrir fortuitement 3 champignons. Suivez le guide...

Au mois de mai, le thème de nos visites guidées était : « Fleurs visibles et moins visibles ». Il est vrai que les Phanérogames (« mariage apparent », selon l'étymologie grecque) sont nombreuses à cette époque.; autrement dit, les plantes à fleurs « bien visibles » étalaient leurs atours : plusieurs espèces de *Geranium*, de *Veronica*, de *Ranunculus*, *Anthriscus sylvestris*, *Silene dioica*... et même encore quelques exemplaires de vraies printanières, telles que *Cardamine pratensis*, *Hyacinthoides non-scripta*, *Allium ursinum*...

A côté de ce premier groupe, il y a aussi les Cryptogames (« mariage caché »), ce qui nous a permis de présenter les Fougères et les Prêles, en particulier *Asplenium ruta-muraria* et *Equisetum arvense*.

Mais, à côté de ces végétaux à fleurs et sans fleurs, nous avons pu observer quelques champignons. Anciennement classés dans les « plantes sans fleurs », mais retirés depuis, ceux-ci appartiennent de plein droit au Règne fongique. Celui-ci se singularise par une convergence de caractères :

- cellules possédant un noyau, comme les animaux et les végétaux;
- hétérotrophie, comme les animaux;
- absorption de la nourriture, alors que les animaux ingèrent (par la bouche) et les végétaux assimilent (par la photosynthèse);
- présence d'un appareil végétatif, appelé mycélium, ramifié et tubulaire;
- reproduction par spores;
- paroi cellulaire chitineuse, à la différence de celle des végétaux qui est cellulosique.

La météorologie de ce printemps relativement gris et frais, a freiné la progression de la végétation, mais a favorisé l'éclosion de quelques beaux carpophores (ou sporophores).

### Polypore soufré et Faux-amadouvier

Sur une vieille souche de Saule, se trouvait un bel ensemble de sporophores étagés. Franchement, une petite merveille ! Le dessus est velouté et de couleur jaune-soufre à orange. Le dessous est tapissé de pores de couleur jaune-soufre. Il est à l'état frais, car ce champignon, apparaissant généralement en juin, est déjà là en mai.

Aux pores correspond une seule couche de tubes, car il s'agit d'un champignon annuel, au contraire du Faux-amadouvier rencontré plus loin. Tous les deux sont des parasites de faiblesse, et poursuivent leur œuvre, lorsque le support est mort. Alors, ils deviennent saprophytes. Lorsque l'on examine la souche, on remarque bien que la « pourriture » induite par le Polypore soufré (*Laetiporus sulphureus*) est « brune » ou « cubique », c'est-à-dire que le champignon décompose essentiellement la cellulose, du bois de cœur dans ce cas-ci. La chair de ce polypore est souple, puis séchera et s'effritera en vieillissant; en revanche, celle du Faux-amadouvier (*Phellinus igniarius*, du latin signifiant « donnant du feu ») présente une masse robuste, dure... on pourrait s'asseoir dessus!

Cette souplesse lui confère un aspect de chair de poulet, parfaitement comestible lorsqu'elle est cuite. Aux Etats-Unis, on l'appelle « Poulet-des-bois ». Bref, voilà un champignon printanier qui assure potentiellement autant le plaisir des yeux que celui des papilles.



*Laetiporus sulphureus* (Moeraske – mai 2012)  
Bart Hanssens - © 2012 CEBE-MOB

**Un « jaune d'œuf » peu consistant**



*Bolbitius titubans var. titubans (HTM – septembre 2007)*  
André Bracke - © 2012 CEBE-MOB

Sur un tas de copeaux, se dressaient une dizaine d'exemplaires d'un autre champignon : *Bolbitius titubans var. titubans* (= *Bolbitius vitellinus*) ou Bolbitie jaune d'œuf.

Des individus jeunes, à la silhouette campanulée, au chapeau jaune vif et visqueux, court sur pied, côtoyaient des spécimens plus matures, plus hauts, comprenant un chapeau redressé à l'horizontale, strié radialement, décoloré, sauf le centre encore jaune. On croirait deux champignons différents.

Il s'agit d'un saprophyte à la sporée rouille, dont le pied est creux et fragile, qui se développe sur divers débris végétaux et sur le fumier.

Il apparaît au printemps, même si on le rencontre jusqu'en septembre.

C'est également un comestible, mais peu consistant, si bien que, dans une omelette, on aurait bien du mal à distinguer le « jaune d'œuf » de la Bolbitie, du reste...

**Mon troisième est un véritable printanier**

A la lisière du verger, parmi les Orties naissantes, se trouvaient entre dix et quinze exemplaires d'un champignon qui forme parfois des ronds de sorcière. Il s'agit du Mousseron ou Tricholome de la Saint-Georges. Un nom qui lui vient de son surgissement vers le 23 avril. Son nom scientifique est *Calocybe gambosa*. On le rencontre d'avril à fin juin.

Les Tricholomes ont une sporée blanche et sont généralement mycorrhiziens, c'est-à-dire que, par leur mycélium, ils sont en contact avec les racines de certains arbres (dans ce cas-ci : pommier, orme, saule). Ainsi, des échanges se font entre les deux organismes, à l'avantage de chacun.

Ce champignon est également un comestible estimé, dont l'odeur prononcée de farine fraîche empêche de le confondre avec quelques toxiques de même allure : quelques Entolomes, ou l'Inocybe de Patouillard présent de juin à août.

D'ordinaire, c'est en automne que l'on parle des carpophores. Mais, la tentation était grande, en ce printemps particulier : trois comestibles nous faisant, simultanément, l'honneur de leur présence.

**D'autres champignons apparaissent au printemps. Citons encore deux ascomycètes repérés en mars et en avril.**

Autre espèce traditionnellement observée dans le Walckiers à la fin de l'hiver (lors du relevé des nichoirs de l'opération Chlorophylle), *Sarcoscypha coccinea* sl, incl. *austriaca*, *jurana* était fidèle au rendez-vous. Aisément repérable par ses coupelles rouges tranchant sur les feuilles mortes de la litière, ce champignon est considéré comme « rare » dans la banque de données du site 'observations.be'.



*Sarcoscypha coccinea* sl, incl. *austriaca*, *jurana*  
(Moeraske (Walckiers) – mars 2012)  
Bart Hanssens - © 2012 CEBE-MOB



*Morchella elata* (Moeraske – avril 2012)  
Bart Hanssens - © 2012 CEBE-MOB

Observé déjà en 2010, c'est un autre comestible, la morille *Morchella elata* qui a été découverte durant la deuxième semaine d'avril. Ce champignon se rencontre rarement. Une des particularités de ce champignon réside dans ses apparitions irrégulières.

## Archiearis parthenias in het Walckiers / au Walckiers

Door/Par Bart Hanssens  
(traduction : J.-Ph. Coppée)

Deze spanner vliegt hoofdzakelijk in maart op zonnige dagen. Ooit werd hij waargenomen in het Moeraske zonder dat daarvan nog een datum bekend was. Twee exemplaren vlogen nu in maart 2012 boven de ruigte (friche) met de vijver in het Walckiers. Van op een zekere afstand en met geopende vleugels deden ze denken aan de Kleine Vuurvlinder (le Bronzé) die nog niet werd waargenomen in het Moeraske. Eénmaal in rust bleek het echter om deze nachtvlinder te gaan... [www.vlindernet.nl](http://www.vlindernet.nl) geeft een mogelijke verklaring waarom ze in de ruigte op dat moment werden aangetroffen: «Ze vliegen vooral rondom de toppen van berken, nog voordat deze in blad zijn gekomen. Vaak gaan ze naarmate de middag vordert lager vliegen om te drinken en te zonnen bij (modder)poelen.» Een beetje eenzelfde verhaal dus als de lepenpage (Thécla de l'orme), die ook tot deze ruigte 'neerdaalt' op zeer specifieke momenten van het jaar.

Ce papillon vole principalement en mars, lors de journées ensoleillées. Il fut jadis observé au Moeraske sans qu'une date exacte puisse être retrouvée. En ce mois de mars 2012, ce sont deux exemplaires qui volaient dans la friche près de la mare du Walckiers. A une certaine distance et avec leurs ailes étendues, ils faisaient un peu penser au Bronzé (Kleine Vuurvlinder) qui n'a pourtant pas encore été observé au Moeraske. Une fois immobilisés, il semblait toutefois bien s'agir de papillons de nuit... Le site [www.vlinder.nl](http://www.vlinder.nl) donne une explication possible sur les raisons de cette observations dans la friche : « Ils volent surtout autour des cimes des bouleaux, même si les feuilles ne sont pas encore sorties. Souvent, à l'approche de midi, ils volent plus bas pour boire et prendre le soleil près des mares (boueuses). » C'est donc un peu la même histoire que pour le Thécla de l'orme (lepenpage) qui s'observe dans cette même friche à des moments très spécifiques de l'année.



Archiearis parthenias (Moeraske (Walckiers) – maart/mars 2012)  
Bart Hanssens - © 2012 CEBE-MOB

Het is de eerste foto op [bru.waarnemingen.be](http://bru.waarnemingen.be), slechts enkele dagen nadat Luc Boon de eerste Brusselse exemplaren zag op een open plek in het Zoniënwoud.



Archiearis parthenias (Moeraske (Walckiers) – maart/mars 2012)  
Bart Hanssens - © 2012 CEBE-MOB

C'est la première photo sur [bru.observations.be](http://bru.observations.be), seulement quelques jours après que Luc Boon observe les premiers exemplaires bruxellois dans une clairière de la Forêt de Soignes.

## Une Grande tortue au Moeraske et à l'Hof ter Musschen

Par Michel Moreels

Le 22 mars, les quelques bénévoles CEBE travaillant au potager du Houtweg ont eu l'agréable surprise d'observer un exemplaire de Grande tortue (*Nymphalis polychloros*), un papillon migrateur qui constitue une première pour le site.

Détail croustillant, un de nos membres, présent à l'Hof ter Musschen, a lui aussi observé une Grande tortue le jour même, mais plus tôt dans la journée. Cette observation constitue aussi une première pour l'Hof ter Musschen. Peut-être s'agit-il d'ailleurs du même animal ?

*Nymphalis polychloros* (Cadzand-Bad (NL) – avril 2011)  
Jean-Philippe Coppée - © 2012 CEBE-MOB



Echo du Marais – N° 102 - Juin 2012

## Un sphinx du peuplier à l'Hof ter Musschen

par Jean-Philippe Coppée



*Laothoe populi* (Hof ter Musschen – mai 2012)  
Sophie Leguil - © 2012 CEBE-MOB

Non encore signalé à l'Hof ter Musschen, un magnifique individu de sphinx du peuplier (*Laothoe populi*) a pu être observé le 6 mai 2012 le long de la Woluwe, près de la peupleraie.

Ce papillon de nuit, de taille déjà appréciable (6,5 à 9 cm), est répandu dans toute l'Europe. Couleur de feuille morte, il laisse apparaître une tache rougeâtre sur l'aile postérieure, probablement un moyen de surprendre le prédateur qui souhaiterait le capturer.

Il peut s'observer dans les forêts feuillues humides, les endroits broussailleux le long des cours d'eau, les prairies à fort recouvrement végétal et les zones marécageuses. Autant dire que ce papillon a toute les raisons de se plaire à l'Hof ter Musschen.

L'adulte vole de mai à août alors qu'on peut trouver les chenilles sur les peupliers et les saules de juillet à septembre.

L'espèce hiverne, sous forme de chrysalide, dans la litière au pied des plantes-hôtes.

## Une nouvelle espèce d'Osmie : l'Osmie bleuâtre (*Osmia caerulescens*) Nieuwe metselbijsoort: de 'blauwe' metselbij

Door/Par Bart Hanssens  
(traduction : J.-Ph. Coppée)

1/05/2012 : Een derde «Osmia» werd gespot op een bijenhotel in het Moeraske. Van deze zogenaamde 'blauwe' metselbij heeft het mannetje eerder een goudglanzend achterlijf.

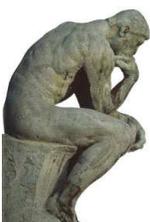
1/05/2012 : Une troisième espèce d'osmie a pu être observée dans un hôtel à insectes au Moeraske. le mâle de cette abeille solitaire « bleuâtre » présente un abdomen plutôt brillant.



*Osmia caerulescens* ♂ (Moeraske – mai 2012)  
Bart Hanssens - © 2012 CEBE-MOB



*Osmia caerulescens* ♂ (Moeraske – mai 2012)  
Bart Hanssens - © 2012 CEBE-MOB



**Le bonheur pour une abeille ou un dauphin est d'exister. Pour l'homme, c'est de le savoir et de s'en émerveiller.**

Jacques-Yves Cousteau (Océanographe français, 1910-1997)



# Actions

## Un hôtel «Cinq Etoiles» au Jardin du Moulin

Par Michel Moreels

Voici un aménagement dont nous ne nous plaindront pas et qui ne suscitera pas d'ennui de circulation dans le quartier. Nous avons de fait décidé d'offrir un gîte de luxe à certains membres de l'entomofaune qui fréquentent les lieux.

Certes, le jardin du Moulin disposait déjà d'un certain nombre de nichoirs spécifiques : qui pour papillons, pour abeilles solitaires, pour chrysomèles ou pour coccinelles. Mais cette fois, c'est un super complexe, un tout en un...qui franchement a de la gueule. Elle est loin l'époque où le premier d'entre-nous –il se reconnaîtra !- expérimenta les nichoirs à abeilles solitaires en «gruyèrisant» les joints de béton de sa terrasse à l'aide de sa chignole et ce au grand dam de son épouse... et de son propriétaire !

Le nichoir que nous venons d'installer est du dernier cri. Massif, 1m sur 1m, il est destiné à accueillir toutes les espèces déjà citées ci-dessus, ainsi que les forficules, soit un ensemble de petites bêtes considérées comme «alliés» du cultivateur. Maintenant, d'autres animaux pourraient aussi s'y réfugier et nous brûlons d'impatience d'identifier ces habitants « surprise ». Nous vous invitons, bien entendu, à venir visiter ce nouvel aménagement, tous les quatrièmes samedis du mois jusqu'en octobre prochain compris et ce à partir de 14 heures. Ce sera aussi l'occasion de voir d'autres types de nichoirs à insectes et de s'informer de leur utilité et de leur efficacité.



L'hôtel 5 étoiles qui vient d'être installé au Jardin du Moulin  
(Evere – mai 2012)  
Michel Moreels - © 2012 CEBE-MOB



Les autres nichoirs à insectes du Jardin du Moulin  
(Evere – mai 2012)  
Michel Moreels - © 2012 CEBE-MOB

Concrètement, notre « Cinq Etoiles », comme bon nombre de nos nichoirs, a été acheté à la jardinerie Nos Piliifs à Neder-over-Heembeek. Les plus bricoleurs d'entre vous pourront aussi s'inspirer du site <http://www.carabo.be/hotelresto/hello.html> qui explique leur confection. Ah les heures de jurons et de coup de marteau sur les doigts que cela promet... aux moins adroits !

## Opération Chlorophylle

Par Michel Moreels

Il est des dates significatives : le Mardi gras, le Jeudi de l'Ascension, le 3<sup>ème</sup> jeudi de novembre lorsque le Beaujolais primeur est mis en vente...

A la CEBE, on a les derniers jours de mars, moment où, dans le cadre de l'"Opération Chlorophylle", on procède au relevé des traces d'occupation dans les nichoirs du Walckiers. Cette année, ce fut le 31/03/2012 qui a réuni 9 personnes de la CEBE et Pierre Lambelin de Natagora (Régionale de Bruxelles) pour inspecter, et le cas échéant nettoyer, les nichoirs de cette zone.

Ce relevé permet notamment d'appréhender la santé de la population de Lérots qui y coulent (mais pour combien de temps encore) des jours paisibles.

Après une première analyse, on peut dire que les chiffres 2012 sont dans la continuité de ceux de 2011, puisque nous avons dénombré 12 lérots hibernants et trouvé aussi, malheureusement, 4 lérots morts (chiffres 2011 : 15 hibernants et 2 morts).

Vu le temps clément de la semaine ayant précédé le relevé, des Lérots avaient déjà sans doute quitté les nichoirs puisque nous avons fait l'observation d'animaux dormant « à même le plancher » de nichoirs et ce, sans qu'aucun nid soit fabriqué (voir photo).

Le nombre de nichoirs "visités" par les Lérots (pour l'hibernation, comme refuge diurne, pour s'y nourrir,...) est en augmentation constante.

Beaucoup de nouveaux nichoirs, installés l'année dernière, ont été utilisés directement par les Lérots, alors que jusqu'à présent, nous avons plutôt l'impression qu'ils en prenaient possession qu'après une première utilisation de ceux-ci par les oiseaux.

Comme nous le faisons traditionnellement depuis le lancement de cette opération en 2006, nous vous présenterons le suivi de cette population d'importance régionale et le détail du relevé de mars 2012 dans un prochain bulletin.



Lérot (*Eliomys quercinus*) (Moeraske (Walckiers) – mars 2012)  
Jean-Philippe Coppée - © 2012 CEBE-MOB

## Une journée de travail au bénéfice de la Nature

Par Michel Moreels



Travail dans la zone de rucher (Moeraske – avril 2012)  
Emilie Van Nieuwenborgh - © 2012 CEBE-MOB

Lors de ces activités, c'est l'occasion pour ceux qui le désirent de se familiariser à l'utilisation de machines plus « effrayantes » (débroussailleuses, tronçonneuses). D'autres en profitent plutôt pour demander quelques « trucs » qui peuvent servir à rendre leur jardin plus accueillant pour la faune et la flore indigènes. Pour la CEBE, qui mobilise toujours pour l'occasion un staff de trois ou quatre personnes pour encadrer l'évènement, c'est l'occasion de faire avancer nos travaux qui... ne manquent pas !

Le break de 13h pour l'apéritif et les sandwiches consommés sur place -tradition de nos « journées » !- fut le bienvenu et comme toujours des plus agréables. L'après-midi, quant à elle, se vit consacrée à une visite du site -on le fait aussi chaque fois !-, histoire notamment de comprendre à quoi sert la gestion et quels en sont les effets.

Echo du Marais – N° 102 - Juin 2012

Il nous arrive à l'une ou l'autre reprise par an d'être sollicité par une firme pour organiser pour ses salariés une journée de volontariat au Moeraske ou à l'Hof ter Musschen. Ces activités s'assimilent à des journées de team building mais où le côté ludique de la chose est doublé d'une facette environnementale (des activités similaires visant un objectif social sont aussi organisées au profit d'hospices, d'hôpitaux, de centres pour jeunes en difficulté, etc).

Ce 24 avril, c'est une quinzaine de membres de CA Technologies de Zaventem qui avaient choisi le Moeraske à cet effet.

Programme chargé : avec la fauche et la remise en état du rucher et de l'«entomosite» ; l'évacuation d'un stock conséquent de câbles de la SNCB volés et épluchés sur le site pour en récupérer le cuivre ; ainsi que l'arrachage de l'ensemble des renouées du Japon.



Les participants du 24 avril 2012 (Moeraske – avril 2012)  
Michel Moreels - © 2012 CEBE-MOB



# Produits & Publications

## Publications



€ 5

### 1. Promenade dendrologique à Schaerbeek

Arbres de voirie de la commune, par *Daniel Geerinck*



€ 5

### 2. Promenade dendrologique à Evere

Arbres de voirie de la commune, par *Daniel Geerinck*



€ 5

### 3. Les enfants découvrent le parc Walckiers

Guide pédagogique, par *A.-M. Dekeyser-Paelinck*



€ 2,5

### 5. Moulin d'Evere : dernière mouture

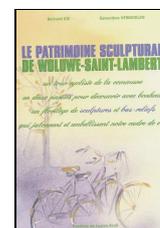
La saga séculaire du moulin, par *Alain Doornaert*



€ 5

### 6. Les araignées

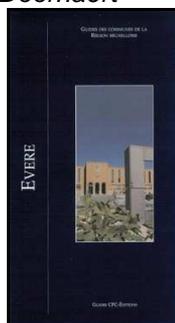
Guide d'identification, par *Horst Schröder*



€ 3

### 7. Le Patrimoine sculptural de Woluwe-Saint-Lambert

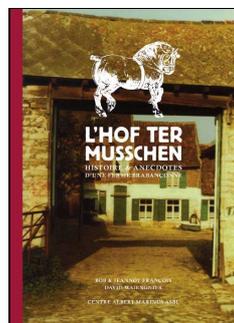
par *Geneviève Vermoelen*



€ 10

### 8. A la découverte des sites et monuments d'Evere

### 9. A la découverte des sites et monuments de Woluwe-Saint-Lambert



€ 16

### 10. L'Hof ter Musschen - Histoire et anecdotes d'une ferme brabançonne

25 cm x 17,5 cm - 128 pages couleurs - 245 illustrations

Frais de port : € 1,50 (sauf 10. L'Hof ter Musschen – Histoire et anecdotes € 3,50)

A verser au compte (IBAN) BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB), communication « Brochures » + les numéros des brochures souhaitées.

## Produits

T-shirt CEBE (coton blanc, avec logo CEBE : S, M, L, XXL) : € 6,5

Frais de port : € 1,5

A verser au compte (IBAN) BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB), par commande

Communication " T-shirt " + la taille désirée.



# Agenda

## Visites - animations - gestion

Les coordonnées des différents responsables sont disponibles en page 2.

Toutes les visites et animations sont gratuites, à l'exception des animations de boulangerie traditionnelle au fournil de l'Hof ter Musschen.

### Visites guidées mensuelles des sites naturels.

Un thème est développé chaque mois. Les visites gardent toutefois leur caractère général. Ainsi, même si le thème choisi est celui des fleurs de la friche, nous ne manquerons pas de vous faire admirer le ballet d'une libellule ou l'exploration méthodique d'un tronc par un pic épeiche. Les visites se font à pied : il faut se munir de bottes ou de bonnes chaussures selon les conditions météo.

**Rendez-vous :**

- Hof ter Musschen : Coin av. Hippocrate & Bld. de la Woluwe à Woluwe Saint Lambert  
Accès : bus 42 arrêt Hippocrate.
- Moeraske : Parvis de l'Eglise St. Vincent à Evere.  
Accès : tram 55 arrêt Fonson, bus 59, 64 arrêt Saint-Vincent.

**Date :**

- Hof ter Musschen : 1<sup>er</sup> dimanche du mois, de 10 à 13 h.
- Moeraske : 2<sup>ème</sup> dimanche du mois, de 10 à 13 h.

### Visite du potager biologique du Houtweg.

Initiation aux techniques vertes, présentation d'espèces peu connues, illustration d'un jardin sauvage.

**Rendez-vous :** Croisement rue de Verdun – Houtweg  
Accès : tram 55 arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent.

**Date :** Tous les 3<sup>ème</sup> samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

### Visite du jardin des herbes aromatiques du Moulin d'Evere.

La CEBE a aménagé un jardin présentant une soixantaine d'herbes aromatiques au pied du Moulin d'Evere. Lors de cette animation des explications sont aussi données quant à celui-ci. Possibilité de visite du moulin (entrée Musée : € 3).

**Rendez-vous :** Rue du Moulin à Vent, au pied du Moulin d'Evere.  
Accès tram 55, arrêt Tilleul.

**Date :** tous les 4<sup>ème</sup> samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

### Animations de boulangerie traditionnelle.

Venez pétrir, façonner et cuire votre pain au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XIX<sup>ème</sup> siècle). Animation combinée avec exposés didactiques, visite-découverte du site Natura 2000 de l'Hof ter Musschen. Maximum 8 personnes – réservation indispensable au 02 / 216 38 32 ou [fournil@cebe.be](mailto:fournil@cebe.be) – infos : <http://fournil.cebe.be>.

**Rendez-vous :** Monter l'avenue Hippocrate depuis le Bld de la Woluwe, prendre le premier sentier à droite. Le fournil est à 80 m sur votre gauche.  
Accès : bus 42-79 arrêt Hof ter Musschen.

**Date :** une fois par mois, d'avril à octobre, de 9 à 15 h.

**PAF :** € 20 (comprenant un pain bio de 900 gr).

### Journées de gestion.

Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous, afin de consacrer quelques heures de votre temps à la sauvegarde du patrimoine naturel et monumental bruxellois.

Hof ter Musschen – Fournil : 1<sup>er</sup> samedi du mois, de 10 h à 16 h 30 (fournil).  
Moeraske : 2<sup>ème</sup> samedi du mois, de 9 h 30 à 16 h 30,  
(local apicole de la CEBE, rue du Château).

## Envie de sorties ? Quelques rendez-vous à ne pas manquer !

### 21/07/2012 et 18/08/2012 : Initiations « PHOTOS » au jardin naturel

Petite modification dans nos traditionnelles visites du potager du Houtweg pour ces mois de vacances. Giancarlo et Elisabeth vous proposent de vous initier à la photographie au jardin naturel. Rien de tel que le potager biologique où foisonnent plantes et insectes pour faire ses premières armes de photographe amateur ou échanger des trucs et astuces entre passionnés. N'oubliez pas votre appareil ! Contact et n° de tél éphone en dernière page (agenda).

### 25/08/2012 : Nuit Européenne des Chauves-Souris (NEC)

Rendez-vous quasi-incontournable de la fin des vacances d'été, la CEBE vous convie à la NEC 2012 qui aura lieu, une fois n'est pas coutume au Rouge-Cloître. L'idée est de se mettre au diapason du thème de l'année : « Les chauves-souris et le patrimoine bâti ». Au programme, visite guidée nocturne à la découverte de ces mammifères volants (observations et écoutes aux détecteurs d'ultrasons -fin prévue 22 h). Contact : Patrick Vanden Borre - 0477 / 709 305

### 23/09/2012 : Excursion - les invertébrés marins de Zélande

Le principe de la journée : muni de son scaphandre, notre guide Guy Trompet plonge et ramène une multitude d'organismes marins (de l'anémone de mer à l'algue rouge, de la méduse au crabe,...) qui sont identifiés en bord de mer, avant d'être relâchés.

Cette sortie est théoriquement prévue pour le 23 septembre 2012. La PAF devrait être de max. 20 EUR / personne. Comme nous ne mettrons cette activité sur pied que si nous avons un minimum de participants, tout qui souhaite y participer doit impérativement contacter M. Moreels, en soirée au 02/460 38 54 et ce avant le 6/07/2012. Attention, l'excursion sera supprimée s'il n'y a pas assez d'inscrits !

### 30/09/2012 : Sortie pour les membres CEBE à Engreux

Promenade dans les environs d'Engreux sous les explications éclairées de Jean Randoux. Organisée en covoiturage, cette balade devrait permettre quelques belles observations naturalistes dont des champignons. Pour renseignements et inscription, contacter M. Moreels, en soirée au 02/460 38 54 et ce avant le 7/09/2012.

## Illustration manquante dans notre numéro de l'EDM n°101

Notre imprimeur a rencontré un problème lors de la réalisation de notre dernier numéro. Une illustration a « disparu » lors de l'impression de l'article « Dufour à pain au four solaire... » en page 12. Afin de réparer cet « oubli » totalement involontaire, et avec toutes nos excuses, voici l'illustration en question.



Enfoncée la marmite norvégienne !  
« Là-dedans, il sera toujours au chaud »  
Affiche de « La Vie Parisienne », 1917

### Pour n'avoir pas froid CET HIVER

Faites votre Cuisine  
avec la **MARMITE NORVÉGIENNE**  
**QUI ÉCONOMISE**

**80 % de Charbon ou de Gaz**

**Pour la construire vous-même**

Achetez chez tous les libraires une brochure qui coûte de 25 à 30 centimes.

**Pour l'acheter toute prête**

Commandez-la au Magasin Municipal (14, Rue Royale)  
Elle sera construite pour vous par les Elèves de l'Ecole  
Pratique et sera livrée **COMPLÈTE** pour le prix de

**DEUX Francs**

En mettant dans la Caisse Norvégienne votre marmite avant de partir au travail, vous trouverez en rentrant votre dîner cuit et tout chaud.

Affiche de promotion pour la marmite norvégienne, Dunkerque, 1940

## Cotisations et dons

Le paiement d'une cotisation ou d'un don peut s'effectuer à votre convenance et à n'importe quel moment de l'année. **Lors du paiement, veuillez toujours bien à indiquer le(s) nom(s) et prénom(s) des membres pour le(s)quel(s) la cotisation est versée (si cotisation familiale p.ex.).**

Le paiement du minimum de cotisation vous permet de recevoir quatre numéros de « L'Echo du Marais » sur une période de douze mois.

### Cotisations :

Membre adhérent : € 6,00 (minimum).

Membre protecteur : € 12,50 (minimum).

Cotisation familiale : € 8,00 (minimum).

### Dons :

Une attestation fiscale est délivrée pour tout don cumulé atteignant **au minimum € 40** pour l'année civile (hors cotisation).

**Pour COTISATIONS ET DONS UNIQUEMENT - Compte bancaire (IBAN) :  
BE 56-2100-3244-0488 de la CEBE à 1140 Bruxelles (BIC : GEBA BE BB).**

**Pour tous autres paiements - Compte bancaire (IBAN) :  
BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB)**

### **Attention !**

Si l'étiquette collée sur ce bulletin est marquée d'un point rouge, ceci signifie que vous n'êtes plus en ordre de cotisation et que ce bulletin est le dernier que nous pourrions vous envoyer !

### **Réabonnez-vous !**

La CEBE se caractérise aussi par le montant très modeste de sa cotisation ! (Compte bancaire : BE 56-2100-3244-0488 (BIC : GEBA BE BB))

Trésorier : Patrick Vanden Borre - GSM : 0477 / 70 93 05

## L'Echo du Marais en version digitale... et en couleurs



Il vous est loisible de recevoir votre « Echo du Marais » en version digitale (format pdf). Cela signifie que vous pourrez stocker et imprimer, si vous le voulez, un exemplaire en couleurs de votre bulletin.

Les personnes qui ne désirent plus recevoir la revue par la poste mais plutôt la télécharger sur notre site Web ([www.cebe.be](http://www.cebe.be)) doivent nous en faire la demande par mail à l'adresse [info@cebe.be](mailto:info@cebe.be) en nous communiquant leur nom et adresse (voir étiquette de votre dernier exemplaire papier) afin qu'ils puissent être identifiés sans ambiguïté.

Vous serez alors supprimé de la liste des abonnés « papier » et recevrez, à chaque parution, un mail avec les instructions vous permettant de télécharger le dernier numéro de L'Echo du Marais. Les modalités d'abonnement (4 numéros par an) restent inchangées.

Les avantages de ce système sont doubles. Pour l'environnement, cela permet de préserver les ressources (économie de papier et de transport) et pour la CEBE, cela constitue une économie de moyens financiers qui peut être mobilisée pour d'autres actions.

A vous de décider !



## Dates

### Juin 2012

Sa 02	Hof ter Musschen	Gestion
Di 03	Hof ter Musschen	Visite guidée : Les Poacées (Graminées) - Guides : B. & R. Beys
Ve 08	Evere	Réunion de l'association (20h – école n°2 - 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 09	Moeraske	Gestion
Di 10	Moeraske	Visite guidée : A la découverte des espèces moins connues- Guide : M. Moreels
Sa 16	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg – Guide : M. Moreels
Sa 16	Evere	Evere en fête (abords maison communale) : Stand de l'association
Ve 22	Evere	Réunion de l'association (20h – école n°2 - 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 23	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : M. Moreels
Di 24	Hof ter Musschen	Fournil : Animation de boulangerie traditionnelle

### Juillet 2012

Di 01	Hof ter Musschen	Visite guidée : Faune et flore aquatique - Guide : G. Trompet
Sa 07	Hof ter Musschen	Gestion
Di 08	Moeraske	Visite guidée : La faune liée aux Ombellifères - Guide : B. Hanssens (visite bilingue NL/FR)
Ve 13	Evere	Réunion de l'association (20h – lieu à déterminer)
Sa 14	Moeraske	Gestion
Sa 21	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg – Guides : E. N'Go & G. Carlet (le thème de la visite : Initiation à la photographie dans un jardin naturel) (voir p. 26)
Sa 28	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : J. Randoux

### Août 2012

Sa 04	Hof ter Musschen	Gestion
Di 05	Hof ter Musschen	Visite guidée : Les Apiacées (ou Ombellifères) - Guide : J. Randoux
Di 05	Hof ter Musschen	Fournil : Animation de boulangerie traditionnelle
Sa 11	Moeraske	Gestion
Di 12	Moeraske	Visite guidée : Fleurs des friches - Guide : Ch. Rombaux
Sa 18	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg – Guides : E. N'Go & G. Carlet (le thème de la visite : Initiation à la photographie dans un jardin naturel) (voir p. 26)
Ve 24	Evere	Réunion de l'association (20h – lieu à déterminer)
Sa 25	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : M. Moreels
Sa 25	Rouge-Cloître	Nuit Européenne des Chauves-souris – Guide : P. Vanden Borre (voir p. 26)

### Septembre 2012

Sa 01	Hof ter Musschen	Gestion
Di 02	Hof ter Musschen	Visite guidée : Floraisons tardives- Guide : J. Randoux
Ve 07	Evere	Réunion de l'association (20h – école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 08	Moeraske	Gestion
Di 09	Moeraske	Visite guidée : Floraisons tardives- Guide : J. Randoux
Sa 15	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg – Guide : M. Moreels
Ve 21	Evere	Réunion de l'association (20h – école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 22	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : M. Moreels
Di 23	Zélande	A la découverte des invertébrés marins – Guide : G. Trompet (Inscription obligatoire - M. Moreels avant 6/07/2012 – sous réserve d'un minimum de participants) (voir p. 26)
Di 30	Engreux	Promenade guidée dans la région d'Engreux (covoiturage) – Guide J. Randoux (Inscription obligatoire - M. Moreels avant 7/09/2012) (voir p. 26)

### Guides – contacts

- R. & B. Beys : 02 / 771 33 71
- G. Carlet : 0486 / 362 551
- B. Hanssens : 02 / 248 08 06
- M. Moreels : 02 / 460 38 54
- J. Randoux : 02 / 705 43 02
- C. Rombaux : 02 / 242 50 43
- G. Trompet : 0471 / 205 235
- P. Vanden Borre : 0477 / 709 305

Maquette & lay-out : Pragmasoft asbl